

**MAIRIE D'AUTHEZAT**  
**3 rue Guyot Dessaigne**  
**63114 AUTHEZAT**

Tél : 04 73 39 50 31  
Fax : 04 73 39 56 49  
Email : [mairie-authezat@cegetel.net](mailto:mairie-authezat@cegetel.net)  
Portail : <http://www.authezat.fr>

Authezat, le 8 décembre 2022

N° enregistrement : PM/MB/.22  
Affaire suivie par : Myriam BLANZAT.

## Attestation de publication

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment des dispositions des articles L2121-24, L2131-1 et de l'article R2131, relatives au caractère exécutoire et à l'ouverture des voies et délais de recours, la commune d'Authezat a publié sur son site internet le 08 décembre 2022 la liste des délibérations votées en séance du conseil municipal du 07 décembre 2022.

L'affichage de l'information de cette publication a été effectué sur internet à compter du 08 décembre 2022, pour une durée de deux mois.

Le Maire :



Pierre METZGER.



Ouvertures secrétariat : lundi 17h/19h, mardi 14h/16h, mercredi 16h/19h (à l'agence postale communale), jeudi et vendredi 10h/12h.

Permanences de Monsieur le Maire en Mairie, sans rendez-vous : mercredi de 17h/19h